

Energie. La filiale de GDF-Suez, GRT-gaz, prévoit la construction d'un gazoduc dans la vallée du Rhône. Il passera par la Crau et contournera les Alpilles. Le tracé précis est mis en débat public

GAZODUC ERIDAN : LE TEMPS DU DEBAT PUBLIC

« C'est un grand honneur pour moi, Monsieur Legrand, Président de la Commission particulière du débat public, que vous ayez choisi Maussane-les-Alpilles pour faire vos premières réunions publiques puisqu'il y en aura bien d'autres... Cela dit, au passage, si je pouvais être alimenté en gaz, parce que je n'arrive pas à avoir le gaz. Peut-être avec un petit trou sur le côté... » La plaisanterie du maire Jack Sautel, également président du syndicat mixte d'énergie des Bouches du Rhône (SMED 13), a eu le mérite de lever les ambiguïtés. En effet la société GRTgaz « n'a pas reçu de directives du législateur pour desservir les Alpilles. Le rôle du transporteur ne doit pas être confondu avec celui du distributeur (...) une canalisation de cette envergure n'est pas destinée à l'alimentation locale » précise le maître d'ouvrage Georges Seimandi. Pour avoir un jour le gaz naturel à Maussane, il faudrait qu'un distributeur à obligation de service public (GDF-Suez par exemple) se montre sensible aux demandes des collectivités locales.

Le gazoduc Eridan (dans la mythologie grecque, mot désignant « le long fleuve ») avec son mètre vingt de diamètre, est destiné à alimenter le marché européen. Il devrait augmenter l'offre de 20 milliards de m³ de gaz, soit à peu près trois fois la consommation annuelle des régions qu'il traverse (Languedoc-Roussillon, Paca et

Rhône Alpes). Il partirait de St Martin de Crau et irait jusqu'à St Avit (Drôme).

Géopolitique du marché
Deux cent kilomètres, c'est peu au regard du réseau français qui compte déjà 32 000 km de canalisations, d'une densité comparable à celle du réseau ferroviaire. Mais l'artère rhodanienne construite en 1974 est actuellement saturée avec 7 milliards de m³ par an.

Un couloir rhodanien incontournable

■ Durant la crise entre la Russie et l'Ukraine, l'Europe avait pu éviter la pénurie en puisant dans ses stocks et grâce aux gaz norvégien et hollandais. Diversifier les sources d'approvisionnement paraît sage face aussi à l'augmentation exponentielle de la consommation asiatique. Dans cette optique le sud de l'Europe, en particulier la France et ses façades maritimes, occupe une position stratégique et présente un fort potentiel de développement.

La France et l'Espagne discutent actuellement d'un projet de connexion terrestre avec l'Afrique du nord via l'Espagne, qui entraînerait la réalisation d'un autre gazoduc (Midcat) passant par l'est des Pyrénées. Sur la côte Atlantique, un terminal méthanier est en attente d'autorisations administratives.

Dans les Bouches-du-Rhône la so-

ciété Shell prépare le projet d'un nouveau terminal méthanier à Fos, qui viendrait s'ajouter aux deux existants. La réalisation d'au moins une de ces constructions rendrait cruciale la mise en service d'Eridan dès 2015. En effet l'artère du Rhône est déjà saturée. Pourtant le couloir rhodanien est la voie d'évacuation commune à tous ces projets.

La liaison entre Fos-Cavaou et St Martin est d'ores et déjà assurée par un tuyau de 120 centimètres de diamètre, le plus gros jamais posé sur le sol français. A terme près de 20% du gaz naturel transporté dans l'Hexagone devrait ainsi transiter par le nœud majeur de St-Martin de Crau, ce qui pourrait justifier un quatrième compresseur de gaz à la station de la Samantane.

SE.B

principal fournisseur européen, la Norvège, vont se réduire à peu de chagrin. Pour anticiper la course aux approvisionnements qui se dessine, d'autres projets d'envergure sont en préparation en France et en Espagne (voir ci-contre). C'est là une orientation indicative du Plan pluriannuel d'investissement dans le gaz pour le développement du réseau français.

Le tracé en question

La quinzaine de réunions publiques programmées jusqu'à novembre sont pilotées par le Comité National du Débat Public (CNDP), dont l'objectif est « d'associer le citoyen aux grandes décisions, notamment pour l'aménagement du territoire et l'environnement » selon son président Patrick Legrand. En théorie, la décision d'engager l'opération n'est pas encore prise.

L'enjeu local du débat concerne le trajet exact du gazoduc. Un tracé rectiligne dans la vallée du Rhône a été écarté suite à l'étude de faisabilité (2007) et à la consultation auprès des élus (2008). Le fuseau s'étale donc sur 2 à 4 km de large en prenant soin d'éviter les zones urbanisées. Ainsi les Alpilles sont contournées par l'ouest en raison de l'agglomération Avignon-Carpentras-Orange. Le contournement du massif calcaire passe par les marais des Baux, une zone inondable à l'instar du tiers du parcours du gazoduc. Pour Marie-

Pierre Callet, propriétaire d'un domaine dans les marais, cela pose le problème de pompage en cas d'inondation. Selon le chef de projet Jean-Noël Connangle, « nous-mêmes avons intérêt à ce que cela ne perturbe pas parce que, cela va créer des flux sur nos tubes et entraîner des travaux ». La chambre d'agriculture des Bouches du Rhône exprime ses inquiétudes quand à l'irrigation gravitaire en Crau par la voix de Régis Lilamand : « si on fait une section de 2,20 mètres de profondeur, on va avoir de l'eau qui, au lieu de cheminer en gravitaire, va passer en profondeur. Cela va réellement perturber les irrigants ». M. Connangle reconnaît « je ne sais pas exactement répondre à votre question (...) parce qu'il est encore trop tôt : on n'a pas identifié encore tout ce qui est à faire ».

Le dialogue est en cours entre les représentants d'un territoire à l'équilibre fragile et les tenants d'un projet d'envergure internationale soumis aux lois du marché.

Le trajet du gazoduc concerne ainsi 15 sites protégés par le réseau Natura 2000. Le débat devrait se poursuivre jusqu'à novembre.

SEBASTIEN BESATT

▲ Prochaine réunion à Saint Martin de Crau le 17 septembre sur le thème du patrimoine végétal, à la salle Aquil Sian Bien